



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 43/2023**

Concernant la demande de crédit pour la période 2024-2033 de CHF 182'340.- TTC, soit CHF 18'234.- TTC par année, pour la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante.

Séance: jeudi 24 août 2023

Présents: André Darmon, Evelyne Roth, Jean Zucchello, la Commission des finances au complet

La commune de Genolier contribue au fonds régional pour la mobilité collective et innovante depuis sa création en 2010. Afin de poursuivre les efforts liés à la mobilité et de relever les défis complémentaires liés au Plan climat vaudois 2050, Région Nyon demande une contribution pour les 10 prochaines années (2024 à 2033) à raison de CHF 9.- par habitant et par année pour la commune de Genolier.

Les habitants de Genolier étant bénéficiaires de 3 gares du Nyon-St-Cergue et d'un arrêt de bus à Mimorey pour les déplacements en direction de Gland, la participation à ce nouveau programme a vocation à répondre à l'échelle locale aux besoins de la population et aux enjeux de transition écologique de la mobilité. La Municipalité souhaite apporter son soutien à une vision globale du transport collectif au niveau régional, ceci pour un coût tout à fait raisonnable.

La commission des finances soutient la Municipalité dans son projet de participation au fonds Régional et vous propose d'approuver le présent préavis.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances recommande au Conseil:

- **d'autoriser la Municipalité à investir la somme de CHF 182'340.- TTC, soit CHF 18'234.- par an pour les années 2024 à 2033, pour la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante;**
- **de financer cet objet via le budget communal lors des années 2024 à 2033.**

Fait à Genolier le 4 septembre 2023

Eric Bocquet

Gregory Favre

Karine Kalcic

Olivier Rochat
Rapporteur

Frédéric von der Weid

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch